



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 268-2020
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2020.RRGR.355

Déposée le : 05.11.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Wandfluh (Kandergrund, UDC) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 26.11.2020

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Grands prédateurs au comportement problématique: quelle réponse apporter ?

Le Conseil-exécutif est chargé des mandats suivants :

1. Donner au groupe de contact « Gestion du loup BE » la mission d'élaborer un plan de mesures contre les grands prédateurs au comportement problématique, lesquelles doivent permettre à l'Inspection de la chasse du canton de Berne d'agir rapidement en cas d'incidents impliquant de gros prédateurs et d'apaiser la situation.
2. Veiller à ce que ces mesures soient mises en œuvre dans les deux jours en cas d'incident.
3. Veiller à ce que l'Inspection de la chasse dispose des moyens et des ressources nécessaires pour pouvoir appliquer rapidement ces mesures.

Développement :

Les attaques de loups qui ont eu lieu en octobre 2020 dans la région de Riggisberg ont clairement montré qu'avec la procédure actuelle, il faut attendre trop longtemps avant que des mesures efficaces puissent être prises par le canton. Pour ce genre de situations, nous devons nous doter de lignes directrices et accorder nos violons au préalable pour réduire au strict nécessaire les négociations entre le canton et la Confédération et agir rapidement. La procédure et la collaboration au sein de l'Inspection de la chasse doivent également être clarifiées avant qu'un animal problématique ne se présente.

L'Inspection de la chasse doit avoir la possibilité de prendre des mesures dissuasives ou d'ordonner l'éloignement des grands prédateurs au comportement problématique dans les deux jours pour des motifs de sécurité.

Lors de la votation sur la loi sur la chasse, le camp opposé a toujours affirmé qu'il serait possible de déployer des mesures contre les animaux problématiques. Ces mesures, il nous les faut maintenant !

Motivation de l'urgence : Compte tenu de la situation actuelle dans la région de Riggisberg et ses environs, des mesures sont nécessaires de toute urgence ! On peut supposer également que de tels incidents se produiront toujours plus près des habitations si aucune mesure n'est prise pour contrer les grands prédateurs.

Destinataires

- Grand Conseil